# F

## COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS





Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FFV 19/21/1

Juin 2019

### PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Vingt et unième session Monterrey, Nuevo León, Mexique – 7-11octobre 2019

La session se tiendra à l'Hôtel Camino Real, (Zone métropolitaine de la ville de Monterrey), Nuevo León, Mexique, du lundi 7 octobre à 9 heures au vendredi 11 octobre 2019

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FFV 19/21/1
2.	a) Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités	CX/FFV 19/21/2
	b) Questions relatives à la normalisation des fruits et légumes frais découlant d'autres organisations internationales	CX/FFV 19/21/3
3.	Projet de norme pour les kiwis : tolérance pour la dégradation (à l'étape 7)	CX/FFV 19/21/4
4.	Projet de norme pour les aulx (à l'étape 7)	CX/FFV 19/21/5
	Observations en réponse à la CL 2019/62 -FFV à l'étape 6	CX/FFV 19/21/5-Add1
5.	Projet de norme pour les pommes de terre de conservation (à l'étape 7)	CX/FFV 19/21/6
	Observations en réponse à la CL 2019/63 –FFV à l'étape 6	CX/FFV 19/21/6-Add1
6.	Avant-projet de norme pour les dattes fraîches (à l'étape 4)	CX/FFV 19/21/7
	Observations en réponse à la CL 2019/64 –FFV à l'étape 3	CX/FFV 19/21/7-Add1
7.	Avant-projet de norme pour les ignames (à l'étape 4)	CX/FFV 19/21/8
	Observations en réponse à la CL 2019/65 –FFV à l'étape 3	CX/FFV 19/21/8-Add1
8.	Avant-projet de norme pour les oignons et les échalotes (à l'étape 4)	CX/FFV 19/21/9
	Observations en réponse à la CL 2019/66 -FFV à l'étape 3	CX/FFV 19/21/9-Add.1
9.	Avant-projet de norme pour les baies (à l'étape 4)	CX/FFV-19/21/10
	Observations en réponse à la CL 2019/67 -FFV à l'étape 3	CX/FFV 19/21/10-Add1
10.	Document de discussion sur le glossaire de termes utilisés dans la Norme-Cadre des normes Codex pour les fruits et légumes frais	CX/FFV 19/21/11
11.	Autres questions	
12.	Date et lieu de la prochaine session	
13.	Adoption du rapport	

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, les invitations, les ordres du jour et les rapports seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur la page des réunions du site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles. Cet ordre du jour provisoire ne sera pas mis à jour.

Les documents de travail ne seront pas imprimés et les délégués sont priés d'apporter à la réunion tous les documents qui leur ont été distribués car aucune copie imprimée ne sera disponible lors de la session.

Page des réunions du site Internet - CCFFV21

CX/FFV 19/21/1 2

#### NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**Note**: à sa dix-neuvième session, le CCFFV est convenu d'insérer une note destinée à remplacer la liste des normes CEE-ONU par un lien vers le site web de la CEE-ONU comme suit: «Les normes CEE-ONU utiles pour les normes présentées pour examen peuvent être téléchargées à l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/trade/agr/standard/fresh/ffvstandardse.html">http://www.unece.org/trade/agr/standard/fresh/ffvstandardse.html</a>.